

Pessière à myrtille *Homogyno-Piceetum*

810

Identification de l'association

Au-dessus de 1400 m (étage subalpin), la pessière à myrtille est un climax stationnel acidophile (fig.810.1) associé aux roches pauvres en calcaire ou à des topographies favorisant le lessivage du sol. Ces conditions associée au climat subalpin favorisent la formation d'un sol podzolisé, surmonté d'une épaisse couche d'humus brut acide (mor). L'activité biologique fortement ralentie de ces sols limite la diversité floristique du sous-bois: seules les espèces acidophiles sont bien représentées, avec généralement beaucoup de myrtille et un important tapis de mousses.

Exclusivement alpine, la pessière à myrtille est un groupement peu fréquent, cantonné surtout aux surfaces de flysch des hauts de Montreux, des Ormonts et du Pays d'Enhaut (carte C8.1). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B8.1).

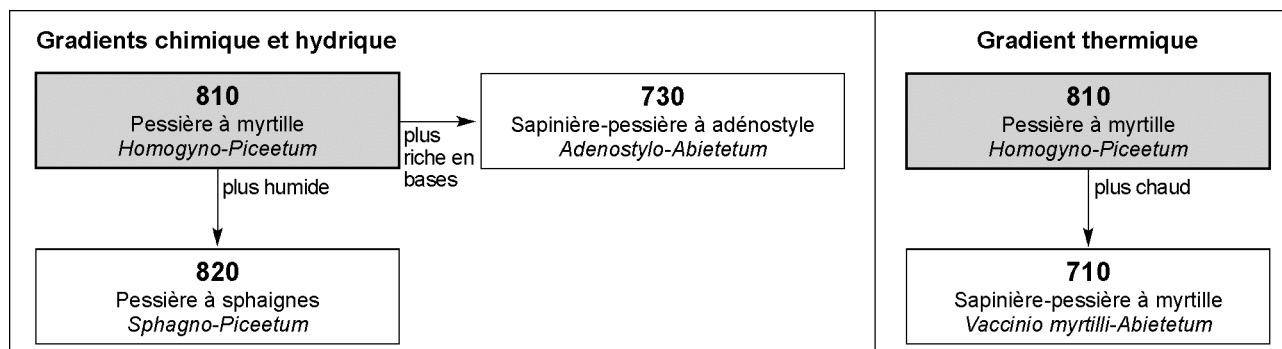


Tableau 810.1 Position de la pessière à myrtille par rapport aux associations les plus proches sur les gradients chimique, hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la pessière à sphaignes **820** (*Sphagno-Piceetum*), plus hygrophile:

- s1 Sol non tourbeux, riche en terre minérale au-dessous de l'horizon d'humus brut (tarière).
- f2 Présence régulière et abondante de plusieurs acidophiles ubiquistes (groupe A1), probablement dépendantes de sols riches en éléments minéraux, comme la luzule des forêts (*Luzula sylvatica*), l'homogyne des Alpes (*Homogyne alpina*) ou le bléchnum en épi (*Blechnum spicant*).

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:
f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

Par rapport à la sapinière-pessière à adénostyle **730** (*Adenostylo-Abietetum*, sous-associations 734 et 737), moins acidophile:

f1 Recouvrement cumulé des espèces mésophiles (groupes M) et des espèces de mégaphorbiée (groupe H4) <5%.

f1 Strate arborescente composée presque exclusivement d'épicéas (*Picea abies*).

s2 Sol podzolisé (tarière) couvert d'une épaisse couche d'humus brut.

Par rapport à la sapinière à myrtille **710** (*Vaccinio myrtilli-Abietetum*), plus thermophile:

f1 Strate arborescente clairsemée composée presque exclusivement d'épicéas (*Picea abies*).

f1 Présence d'acidophiles de l'étage subalpin, comme le rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), la calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*) ou les espèces des pâturages acidophiles (groupe A33).

s1 Altitude supérieure à 1400 m.

s2 Sol nettement podzolisé (tarière) couvert d'une épaisse couche d'humus brut.

Par rapport à la pessière sur blocs **830** (*Asplenio-Piceetum*) et à la forêt de mélèze et d'arole **860** (*Larici-Pinetum cembrae*, variantes à humus brut), sur substrats plus rocheux:

s1 Sol profond, riche en terre fine.

f1 Absence ou rareté des espèces basophiles (groupe B) et saxicoles (groupe S).

Identification des sous-associations¹

La pessière à myrtille est subdivisée en deux sous-associations en fonction de l'humidité du sol (fig.810.2), toutes deux illustrées par des relevés typiques (tabl.R8.1), la sous-association mésophile (815) étant la seule suffisamment représentée pour figurer dans le tableau des syntaxons 800 (tabl.S8.1). La revue bibliographique (B8.1) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

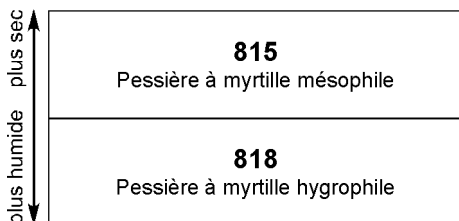


Figure 810.2 Ecogramme des sous-associations de la pessière à myrtille.

Critères d'identification

Sous-association mésophile **815**:

f1 Recouvrement cumulé des sphaignes $\leq 1\%$.

s2 Terrain plutôt convexe ou en bordure d'escarpement. Sol légèrement hydromorphe.

Sous-association hygrophile **818**:

f1 Recouvrement cumulé des sphaignes $> 1\%$.

s2 Terrain plutôt concave (légère cuvette). Sol nettement hydromorphe.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

Identification des variantes

La variante suivante, associée à un autre facteur écologique que l'humidité ou la chimie du sol, a été recensée dans le canton pour la pessière à myrtille:

v Variante recensée dans la banque de données: 815v.

Forêts pâturées, caractérisées par une présence importante d'espèces héliophiles, principalement celles des pâturages acidophiles à nard raide (groupe A33).